

pour autant susciter les investissements et créer les emplois escomptés. Ce n'est pas seulement ce gouvernement mais bien tous les gouvernements du monde occidental qui ont agi de la sorte. En conséquence, nous nous sommes aussi retrouvés face à des phénomènes qui ont nui à la productivité.

Tout cela peut vous sembler fort éloigné des allocations pour enfants, mais en fait ces deux questions sont interdépendantes. Une excellente étude a été faite par un économiste canadien qui, en ce moment même, est en route vers le nord-est des États-Unis pour présenter celle-ci aux universités de cette région. Cette personne sera de retour lundi prochain. J'ai lu son étude. J'ai les chiffres mais je ne les ai pas photocopiés et je ne veux pas vous les fournir avant d'avoir avec moi toutes les données statistiques pertinentes, au cas où vous auriez des questions. Je veux pouvoir vous fournir des réponses très précises.

Il s'agit de statistiques établies par l'OCDE et par Statistique Canada. Ces données sont longues et détaillées, mais très intéressantes. Je ne voudrais pas priver les honorables sénateurs d'en face de cet excellent travail de recherche.

J'agis sans aucun esprit de parti, car, comme je l'ai dit, ce n'est pas seulement notre gouvernement, mais tous les gouvernements du monde occidental qui ont appliqué des politiques semblables, oubliant les leçons de la grande crise.

Je profite de l'obligeante invitation que le leader du gouvernement a lancée hier, comme on peut le lire à la page 2089 de notre compte rendu:

J'espère que cela apaisera l'inquiétude du chef de l'opposition et de tout autre sénateur qui aurait craint que nous ne tentions d'abréger le débat de deuxième lecture sur ce projet de loi. Au contraire, nous avons hâte d'entendre les réflexions des honorables sénateurs[...]

J'ai une importante intervention à faire la semaine prochaine, et c'est pourquoi, je voudrais ajourner ce débat à mardi prochain.

Son Honneur le Président suppléant: L'honorable sénateur Gigantès propose, appuyé par l'honorable sénateur Hébert, que le débat soit ajourné à mardi prochain. Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, n'y a-t-il pas d'autres orateurs qui veulent participer au débat demain, vendredi matin ou lundi? Nous sommes mercredi. Pourquoi ajourner le débat à mardi prochain?

L'honorable Royce Frith (chef de l'opposition): Il a expliqué que c'est parce qu'il ne sera pas prêt à intervenir avant mardi prochain.

Le sénateur Murray: Mais n'y a-t-il pas d'autres sénateurs qui ont l'intention de participer au débat et qui peuvent le faire?

Le sénateur Frith: C'est votre tour. C'est maintenant à votre côté de parler.

(Sur la motion du sénateur Gigantès, le débat est ajourné.)

PROJET DE LOI PRIVÉ

LE DAI AL-MUTLAQ—PROJET DE LOI
CONSTITUTIF—DEUXIÈME LECTURE—SUITE DU DÉBAT

L'ordre du jour appelle:

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Atkins, appuyé par l'honorable sénateur Doyle, tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-13, Loi constituant le Dai al-Mutlaq en société unipersonnelle au Canada.—(L'honorable sénateur Frith).

L'honorable Royce Frith (chef de l'opposition): Honorables sénateurs, nous voulons un peu plus d'informations avant de renvoyer ce projet de loi au comité. J'en ai parlé au sénateur Atkins. Une bonne partie des informations que nous voulons obtenir sera disponible au moment de l'étude en comité, mais il y a d'autres informations dont nous pourrions aussi avoir besoin au moment de la deuxième lecture.

• (1550)

Le sénateur Atkins déploie des efforts pour que je les obtienne. En conséquence, je vais ajourner le débat.

L'honorable Eymard G. Corbin: Honorables sénateurs, puis-je demander au sénateur Frith s'il communiquera ces informations aux autres parties que cela intéresse au Sénat ou s'il a l'intention de les utiliser pour faire une intervention à cette étape-ci de l'étude du projet de loi?

Le sénateur Frith: Oui, j'en ai l'intention. Ces informations feront certainement partie du débat. Nous voulons les obtenir pour le débat en deuxième lecture. Lorsque je fournirai ces informations, d'autres sénateurs voudront sûrement participer au débat en deuxième lecture.

(Sur la motion du sénateur Frith, le débat est ajourné.)

(Le Sénat s'ajourne à 14 heures, demain.)